

LES STATUES PUBLIQUES EN SAÔNE-ET-LOIRE

1^{re} PARTIE. LES STATUES AUX ILLUSTRÉS

Alain Dessertenne

La question de la légitimité de la statuaire publique pour certaines personnalités nationales, surgie parfois dans l'actualité, montre que l'hommage aux « grands hommes » à travers les monuments commémoratifs et les noms de rues n'est jamais simple ni anodin. En Saône-et-Loire, cet hommage est rendu à moins d'une trentaine de personnalités de notoriété locale ou nationale. Cet article ne veut pas faire l'histoire de chacune de leur représentation, mais un état des lieux statistique, urbanistique et artistique.

LA « STATUOMANIE » DU XIX^e SIÈCLE

Dans un article paru en 1978, l'historien Maurice Agulhon présentait une synthèse relative à la statuaire publique en France, dont il a repris les conclusions dans un complément publié une vingtaine d'années plus tard. Après avoir rappelé que, sous l'Ancien Régime, le droit à l'effigie publique était réservé aux rois, aux saints et aux chefs militaires, l'auteur montre que la recherche de nouveaux guides et modèles pour la nation s'inscrit dans le programme de sécularisation et de démocratisation de la Révolution. Aussi ne doit-on pas être surpris que le mouvement ait connu son plus bel essor sous la monarchie de Juillet et la III^e République, et que les statués ait été recrutés selon une

origine sociale de plus en plus modeste. Il ne fait aucun doute que ces régimes ont cru à la valeur pédagogique du mérite et de l'exemplarité des illustres, pour la construction d'un récit historique et pour consolider le sentiment national. Parmi les facteurs qui expliquent l'inflation statuaire du XIX^e siècle, l'historien retient surtout l'urbanisme de type haussmannien qui crée perspectives, places et jardins publics propres à accueillir des monuments publics (fontaines, groupes sculptés), ainsi qu'un enrichissement général permettant à une fraction croissante de la population de répondre aux sollicitations pour de nombreuses souscriptions publiques. Toute chose ayant son revers quand elle est poussée à l'excès, la « statuomanie » de la III^e République a dévalorisé le message : la célébration de héros plus ou moins obscurs, la médiocrité artistique des représentations, la conventionalité des hommages ont fini par entraîner une réaction contre un « siècle trop instituteur » et son « goût du palmarès ». Le discrédit à l'égard des inaugurations de statues était devenu total à la veille du conflit de 1914, au point de susciter un canular qui a frisé le scandale politique⁽¹⁾.

LA STATUAIRE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Notre département compte 25 monuments aux illustres dont une majorité (14) a été érigée sous la III^e République, plus précisément entre 1875 et 1914, âge de la « république triomphante » ; quatre autres seront encore à mettre au crédit de ce régime avant 1940, l'entre-deux-guerres ayant connu

la concurrence des monuments de la Grande Guerre⁽²⁾. Une minorité de monuments est antérieure à cette époque : deux sous le Second Empire et un *unicum* sous la monarchie de Juillet. Sur les quatre restants, postérieurs à 1945, deux concernent les Schneider au Creusot. On ne manquera pas d'observer que deux femmes seulement sont représentées : la marquise d'Aligre et Marguerite Boucicaud.

Tous les illustres représentés ne revêtent pas l'apparence d'une statue « en pied » sculptée en ronde-bosse : onze personnalités sont représentées par un buste, deux le sont au moyen d'un bas-relief sur médaillon. Parmi les grandes statues, celle de Greuze est la seule en pierre, les autres sont en bronze sur socle de pierre. Tous les bustes, à l'exception de celui de Chabas qui est en pierre, ont été conçus dès

l'origine en bronze ; mais deux ont disparu sous l'Occupation et ont été remplacés par un buste en pierre, ceux de Benoît Raclet et Lucien Guillemaut (le bronze de ce dernier ayant toutefois été retrouvé mais non remplacé sur son socle) – tous deux par ailleurs déplacés de leur implantation initiale.

Seuls deux monuments ont définitivement disparu : ceux de Divitiac à Autun et de Victor Duruy à Cluny. Plusieurs n'ont pas été intégralement conservés dans leur disposition d'origine, soit à l'occasion de leur déplacement, soit par démantèlement volontaire : c'est le cas de la statue de Jules Chagot, avec « son » mineur, lors de son transfert au musée de la Mine à Blanzay ; du marquis et de la marquise d'Aligre, initialement intégrés à une fontaine monumentale devant les thermes de Bourbon-



Bourbon-Lancy. Louise Camus de Poincaré, marquise d'Aligre.

Lancy ; du docteur Mauchamp qui a perdu « sa » Marocaine. Trois statues ont quitté leur implantation initiale, mais sans atteinte à leur intégrité lors du déplacement : Eugène I Schneider, Octave Jeannin et Benoît Raclet.

Conformément à ce que M. Agulhon a noté, les places publiques sont réservées aux œuvres monumentales, mais pas uniquement au personnel politique : Greuze, Niepce et la famille Thévenin en sont l'illustration. Le jardin public ou le « coin » de rue sont plus généralement dévolus aux bustes, mais là aussi on note des exceptions : une allée discrète est réservée à la statue de Charles Schneider, tandis que les bustes de Lucien Guillemaut et de Victor Duruy étaient fièrement axés sur des bâtiments publics. Parmi les mises en scène les plus ostentatoires, citons les statues d'Eugène II Schneider dans la perspective du boulevard H.-P. Schneider qui concentre les lieux du pouvoir (direction des usines, hôtel de ville), celle de Niepce en front de Saône et dans l'axe de la rue du Port Villiers ; d'autres sont valorisées par l'édifice public qui en constitue l'arrière-plan : hôtel de ville pour J.-B. Greuze, palais de justice pour la fontaine Thévenin, Hôtel-Dieu pour Henri Schneider, pont sur la Saône



Louhans, hôtel de ville, ancien palais de justice. Lucien Guillemaut.

pour le monument Boucicaut à Verjux. En revanche, certaines statues ont plus ou moins pâti de leur « relégation », tels Eugène I Schneider, Jules Chagot ou Lucien Guillemaut.

S'il paraît commode de classer les monuments en trois catégories (politique, culture et philanthropie), et si la forme est censée souligner l'intention, elle peut aussi en atténuer l'effet ou induire un message divergent : c'est que la statue, image figée de la personnalité, présente toutes les ambivalences de l'être humain qui lui a servi de modèle. À cet égard, les éléments annexes (autre statue, bas-relief, symbole) et les inscriptions sont utiles pour la juste compréhension du monument.

LES POLITIQUES

Ce sont des personnalités natives de Saône-et-Loire, ayant connu un destin national comme le Mâconnais Lamartine (1790-1869), diplomate, député, ministre, ou Ferdinand Sarrien (1840-1915) de Bourbon-Lancy, député, ministre et président du Conseil. D'autres ont connu des mandats locaux comme le conseiller général et député Bouthier de Rochefort (1814-1891) à Semur-en-Brionnais ; le maire et conseiller général Octave Jeannin (1842-1897) à Montceau-les-Mines – né à Épinac ; le maire, député et sénateur Lucien Guillemaut (1842-1917) à Louhans : trois personnalités bien représentatives du notable républicain de la III^e République. D'autres n'ont pas d'origine dans le département mais une fonction les y rattache : c'est le cas de Victor Duruy (1811-1894), ministre de l'Instruction publique sous le Second Empire, investi dans la création de l'école normale spéciale de Cluny⁽³⁾ ; c'est aussi celui d'Eugène I (1805-1875) et d'Henri Schneider (1840-1898), tous deux maires du Creusot, conseillers généraux et députés, le premier ayant été de plus ministre et président du Corps législatif ; de même, Jules Chagot (1801-1877), patron des houillères de Blanzay, fut maire de Saint-Valier, conseiller général et député. Faut-il rattacher à cette catégorie



Le Creusot, boulevard H.-P. Schneider. Eugène II Schneider.



Le Creusot, cité du Parc. Charles Schneider.

politique le syndicaliste Pierre Semard (1887-1942) ? Plutôt honoré dans sa commune natale de Bragny-sur-Saône comme résistant, on le retrouve en médaillon au monument des cheminots engagés dans la Seconde Guerre mondiale, près de la gare de Chalon.

La statue de Lamartine à Mâcon est censée consacrer l'homme politique, comme le soulignent les bas-reliefs de *L'Éloquence* et de *L'Histoire*. Mais l'allure romantique suggérée par le drapé tourmenté du manteau, le carnet tenu à la main pouvant autant recueillir des vers que des discours ou des notes pour *l'Histoire des Girondins*, enfin le bas-relief de *La Poésie*, tout concourt à donner une image ambivalente de l'homme d'action. À Louhans, la mention de l'historien et ethnographe bressan précède celle du sénateur Guillemaut, ce qu'illustrent les bas-reliefs des deux bressanes présentes sur le socle. À Semur-en-Brionnais, par son implantation dans l'enceinte de la fondation pour vieillards qui se voulait le symétrique laïc de l'asile Rambuteau à Bois-Sainte-Marie, le buste de Bouthier de Rochefort honore à l'évidence le philanthrope plus que le politique. Quant aux Schneider et à Jules Chagot, c'est à leur statut de capitaines d'industrie qu'est rendu hommage. Allure décon-

tractée, manteau sur le bras, air un peu hautain mais bienveillant : la statue d'Eugène I Schneider évoque moins l'industriel autoritaire ou le ministre intransigeant, que le patron satisfait du témoignage de *La Reconnaissance*, sculptée à ses pieds, montrant le fondateur de la dynastie au jeune apprenti-forgeron, torse nu et tenailles en main, ce qui rappelle que l'on entrainait parfois très jeune aux usines du Creusot(4). En revanche, face à sa fondation de l'Hôtel-Dieu, dominant un groupe représentant les trois âges de la vie, la statue d'Henri Schneider avoue son paternalisme ; calé dans un fauteuil, il offre le maintien presque monarchiste du patron de droit divin sur sa ville(5). Eugène II Schneider (1868-1942) a connu lui aussi une carrière politique de maire, conseiller général et député, mais c'est à un autre titre qu'on le trouvera plus loin(6). Moins grandiloquent apparaît Jules Chagot à Blanzay, tenant un plan de la mine, et dont la nonchalance contraste avec l'élan vigoureux du mineur attaquant un bloc de houille et sculpté à ses pieds ; mais l'essentiel ici était exprimé par le doigt patronal pointé qui guide l'ouvrier vers la veine de charbon, ce qui n'est plus lisible actuellement dans le monument démembré.

LES CULTURELS

À Milly, c'est bien « Au poète immortel » qu'est dédié le buste de Lamartine. À Tournus, la statue de Jean-Baptiste Greuze (1725-1805) est aussi précoce (1868) que le monument de Pierre-Paul Prudhon (1758-1823) est tardif à Cluny (1923), un buste provisoire de ce dernier ayant d'abord été placé au-dessus de la fontaine de la place de la Nation. Scientifiques et techniciens sont plus nombreux que les artistes à avoir été immortalisés dans le bronze : Nicéphore Niepce (1765-1885) et l'égyptologue François Chabas (1817-1882) à Chalon ; l'archéologue Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902) à Autun, honoré ici moins pour avoir découvert Bibracte que pour être à l'origine des collections du musée Rolin. Le cas de Benoît Raclot (1780-1844) est plus complexe : magistrat révoqué à la chute de Napoléon en 1815, il devient concessionnaire des mines de manganèse à Romanèche-Thorins ; oublié à la fin de sa vie, c'est comme inventeur du procédé de l'échaudage pour détruire

la pyrale de la vigne qu'il sera honoré vingt ans après sa mort.

Il est à noter que ces personnalités, à l'exception de Greuze, palette en main, et de Niepce, flanqué de sa « chambre obscure », sont représentées par un buste : seul Chabas est accompagné de sculptures (pyramide et sphinx) qui le situent dans son domaine. Jean Virey, lors de l'inauguration du buste de Prudhon, regretta la représentation de l'artiste en homme mûr quand Cluny n'avait connu que sa jeunesse. Eugène II Schneider et Charles Schneider (1898-1960), derniers patrons de la dynastie industrielle creusotine, ont leur place ici. Le premier est représenté dans son costume d'académicien, un plan de la ville en main⁽⁷⁾ ; la solennité de son maintien tranche avec la rigidité un peu lourde de son fils Charles, engoncé dans un manteau que distingue la Légion d'honneur ; l'un et l'autre sont désignés comme « Maître de forges » mais le père est en plus paré du titre de « Membre de l'Institut ».



Romanèche-Thorins. Benoît Raclot.



Cluny. Pierre-Paul Prudhon.



Chalon-sur-Saône. François Chabas.

LES PHILANTHROPIQUES

Bienfaiteurs désintéressés, Racllet et Bouthier de Rochefort peuvent être rapprochés d'autres philanthropes : le marquis d'Aligre (1770-1847) et son épouse (1776-1843), fondateurs de l'hospice de Bourbon-Lancy ; Marguerite Boucicaud (1816-1887), fortunée propriétaire du *Bon Marché* à Paris, qui offre à Verjux, sa commune natale, de somptueux bâtiments pour ses écoles et sa mairie, un pont sur la Saône et teste en sa faveur ; la famille de Félix Thévenin enfin, qui a doté Chalon d'un système moderne d'adduction d'eau. Deux autres personnalités sont venues s'ajouter au XX^e siècle, l'une chalonnaise : le docteur Émile Mauchamp (1870-1907), médecin chargé de diriger un dispensaire au Maroc où il sera assassiné⁽⁸⁾ ; l'autre louhannaise : Ferdinand Berthier (1803-1886), « Napoléon des sourds-muets »

selon Victor Hugo, professeur à l'Institut des sourds et fondateur de la Société centrale des sourds-muets à Paris (1838)⁽⁹⁾.

Deux groupes sculptés ont été intégrés à une fontaine monumentale, ceux d'Aligre et de la famille Thévenin, mais cette dernière seule subsiste. De nos jours, les statues du marquis et de la marquise d'Aligre, chacune sur son socle, accueillent affablement le visiteur dans la cour de leur fondation. La statue de la fontaine Thévenin est une allégorie de la ville de Chalon munie d'un glaive ; des *putti* sont représentés au-dessus de la vasque dont l'eau est issue d'une figure cornue et d'une sorte de monstre marin. Le monument Boucicaud à Verjux est inspiré, par sa forme pyramidale et sa composition, du monument Gambetta à Paris, œuvre du même architecte Louis-Charles Boileau : le génie de *La Charité* le



Verjux. Marguerite Boucicaud (médaillon).

couronne, tandis qu'un bas-relief de la bienfaitrice est tenu par *La Reconnaissance* et un *putti* ailé ; le testament est intégralement gravé. Les bustes de Ferdinand Berthier et d'Émile Mauchamp sont évidemment plus discrets, surtout depuis que la statue de *La Marocaine* qui accompagnait le second a disparu : restent les deux bas-reliefs qui évoquent *La Consultation* et *L'Assassinat*.

UN MIROIR NATIONAL
Statistiquement, la Saône-et-Loire ne se distingue probablement guère des autres départements par le nombre et la qualité de ses statues aux illustres. La plus grande originalité tient sans aucun doute aux quatre statues de la dynastie industrielle du Creusot, auxquelles s'ajoute celle des *Enfants* d'Eugène II Schneider, sur un registre plus

STATUAIRE ET ODONYMIE

Les illustres ont presque tous un espace public (rue, avenue, place, square) portant leur nom dans la commune où a été érigée leur statue, à l'exception de Divitiac à Autun, de Pierre Semard à Bragny et de Marguerite Boucicaud à Verjux : mais, pour cette dernière, on note une rue du Pont Boucicaud, et Pierre Semard a donné son nom à plusieurs rues en Saône-et-Loire (Chalon, Montceau, Paray, Saint-Vallier, Châtenoy-le-Royal, etc.). Lamartine est la seule célébrité dont le nom est accolé à celui d'une commune : Milly-Lamartine depuis 1902. F. Berthier, J.-B. Greuze, A. de Lamartine et N. Niepce ont leur musée ; les Aligre, J.-B. Bouthier de Rochefort et M. Boucicaud ont leur établissement (hôpital, EHPAD, centre de réadaptation) ; P.-P. Prudhon et F. Sarrien ont leur collège, Niepce et Lamartine leur lycée.

Le « cas Schneider » est plus complexe : on ne retrouve aucun des quatre statufiés dans l'odonymie creusotine, mais le nom de la dynastie a été attribué à la place du Marché en 1885, dix ans après le décès d'Eugène I. Par ailleurs, Henri-Paul Schneider, fils d'Eugène II tué lors d'un combat aérien lors de la Grande Guerre, a donné son nom au prestigieux boulevard du Guide dès 1919, pendant que Jean et Françoise Schneider, autre fils et belle-fille tués accidentellement en 1944, ont patronné deux cités de la ville (cf. *Images de Saône-et-Loire n° 201, mars 2020*). Mais le lien onomastique entre famille patronale et ville du Creusot est plus subtil⁽¹⁾. Il resurgit notamment à travers des noms de saints : rues Saint-Eugène et Saint-Henri ; puits et boulevard Saint-Antoine – patron de la famille, Antoine étant d'ailleurs le prénom du père des fondateurs de l'entreprise, Eugène I et Adolphe ; le boulevard Saint-Sauveur fait référence à l'épouse d'Eugène Schneider II, née Antoinette de Rafélis de Saint-Sauveur, dont la famille a laissé entrer le domaine d'Apremont (Cher) dans le patrimoine Schneider. Il faut préciser que la compagnie du Creusot était fréquemment propriétaire des rues et places du Creusot, qu'elle louait à la ville.

1. Clément Bernard, Jacomy-Forest Marie-Dominique, *Le Creusot. Noms des rues et lieux-dits*, Écomusée de la Communauté urbaine, 1993.

LIEU	PERSONNALITÉ	DATE	AUTEUR	DISPOSITIONS	ÉVOLUTION (emplacement initial, déplacement)
Autun	Divitiac	1884	Arthur de Gravillon	Statue en bronze, socle en pierre	Soustrait par l'occupant (1942), non remplacé.
	Jacques-Gabriel Bulliot	1903	Pierre-Daniel Campagne	Buste en bronze, socle en pierre	Square Bulliot, rue des Bancs ; cour du musée Rolin en 1996.
Bourbon-Lancy	Étienne, marquis d'Aligre et Louise Camus de Poincaré, marquise d'Aligre	1848		Deux statues en bronze sur socles en pierre	Fontaine avec groupe statuaire devant les thermes ; érection des deux statues sur socles séparés en 1882 dans l'enceinte de l'hospice d'Aligre où elles demeurent.
Bragy-sur-Saône	Ferdinand Sarrien	1933	Paul Gasq	Buste en bronze, socle en pierre	Avenue Ferdinand Sarrien, proche du collège portant son nom.
	Pierre Semard	?	Zacma	Médaille en bronze sur stèle en pierre	Jardin public proche de l'église.
Chalon-sur-Saône	Famille Félix Thévenin	1879	Sculpteurs/tailleurs de pierre : Louis-Félix Chabaud (statue) Aimé Grappe (fontaine et socle) Deux statues en bronze sur socles de pierre	Fontaine monumentale : architecte Charles-Louis Roux-Meuilien	Square Thévenin, rue du Palais de Justice, devant le palais.
	Nicéphore Niepce	1885	Eugène Guillaume (statuaire) Félix Narjoux (architecte)	Statue en bronze sur socle de pierre	Place du Port Villiers, remplacée en 1946 après sa mise en sécurité pendant l'Occupation.
	François Chabas	1899	Georges Granger (statuaire) Louis Latour (socle)	Buste, sphynx, pyramide et socle en pierre	Square Chabas, boulevard de la République ; buste en bronze, du sculpteur Denys Puech, fondu en 1944.
	Docteur Émile Mauchamp	1910	Pierre Curillon (buste) André Narjoux (architecte)	Buste en bronze sur socle de pierre	Square Chabas, boulevard de la République ; la statue en bronze de La Marocaine et son enfant a été enlevée par l'occupant vers 1944 ; restent deux bas-reliefs en bronze : La Consultation et L'Assassinat du Docteur Mauchamp.
	Victor Duruy	1906	Claudius Chamonard	Buste en bronze sur socle de pierre	Place du Marché ; buste enlevé sous l'Occupation.
Cluny	Pierre-Paul Prudhon	1923	?	Buste en bronze sur socle de pierre	Rue Pierre-Paul Prudhon.
	Eugène I Schneider	1878	Henri Chapu (statuaire) Paul Sédille (architecte)	Statue et groupe sculpté La Reconnaissance, en bronze ; socle en pierre	Centre de la place Schneider ; déplacés au sud-est de la place en 1982.
Le Creusot	Henri Schneider	1923	Émile Peynot	Statue en bronze ; groupe sculpté et socle en pierre	Place de l'Hôtel-Dieu ; statue sauvegardée de 1941 à 1944, puis remplacée.
	Eugène II Schneider	1951	Paul Landowski	Statue en bronze sur socle de pierre	Boulevard Henri-Paul Schneider.
Louhans	Charles Schneider	1968	Henri Lagriffoul	Statue en bronze sur socle de pierre	Cité du Parc.
	Lucien Guillemaut	1934	Louis Prost (bronze)	1. Buste en bronze. 2. Buste en pierre ; socle de pierre avec bas-reliefs	1. Devant l'hôtel de ville ; buste enlevé en 1944, retrouvé en 1970 puis conservé au musée municipal. 2. Square près du pont de la Seille. 3. Dépôt en réserve.
	Ferdinand Berthier	1999	Jean-Pierre Malaussena	Buste en bronze sur socle en béton	Place Saint-Jean.
Mâcon	Alphonse de Lamartine	1878	Alexandre Falguière (statuaire) Louis Scellier de Gisors (architecte)	Statue en bronze sur socle de pierre avec trois bas-reliefs	Quai Lamartine.
	Alphonse de Lamartine	1896	Claudius Chamonard (statuaire) Louis Authelain (architecte)	Buste en bronze sur socle de pierre	Esplanade de la mairie.
Montceau-les-Mines	Jules Chagot	1891	Léopold Steiner (statuaire) Hippolyte Goichot (architecte)	Statue en bronze sur socle de pierre ; statue de bronze Le Mineur placée à la base	Place de l'Église ; cour des bureaux de la Mine ; les deux statues séparées et déplacées au musée de la Mine à Blanzay en 1970.
	Octave Jeannin	1902	Jules-Louis Rispal (statuaire) André Lesne (architecte)	Buste en bronze sur socle de pierre	Place de l'Hôtel de Ville ; déplacé au nord-est de la place.
Romanèche-Thorins	Benoît Racllet	1964	Brunet	Buste en bronze sur socle de pierre	Entrée du bourg ; bronze enlevé pendant l'Occupation et remplacé par un buste de pierre puis déplacé près de l'église.
Semur-en-Brionnais	Jean-Baptiste Bouthier de Rochefort	Vers 1905	?	Buste en bronze sur socle de pierre	Enceinte de l'asile Bouthier de Rochefort, actuel EHPAD
Tournus	Jean-Baptiste Greuze	1868	Benoît Rougelet	Statue en pierre sur socle de pierre	Place de l'Hôtel de Ville.
	Marguerite Boucicaud	1890	Louis-Charles Boileau (architecte) Léon-Auguste Perrey (statuaire)	Pyramide en pierre couronnée du génie de La Charité, bronze ; médaillon de la bienfaitrice avec groupe allégorique, bronze	Espace arboré près du pont Boucicaud.

Lecture. Sont exclus : monuments mémoriels (monuments aux morts, stèles de la Résistance, etc.) ; statues/bustes à la gloire d'une personnalité situés à l'intérieur de bâtiments publics ou privés (mairies, musées, châteaux, hôpitaux) ou à caractère funéraire (cimetières, églises, chapelles). – Les lignes en italiques concernent des monuments disparus.

privé (cf. *Images de Saône-et-Loire* n° 201, mars 2020). Pour s'en tenir à ces dernières, élèverait-on aujourd'hui semblables monuments ? Certainement pas. Même si leur légitimité paraît encore discutable à certains, songerait-on à les déboulonner ? Nullement, au contraire : elles viennent d'être remarquablement restaurées. Les statues du XIX^e siècle, reflets d'une mentalité souvent éloignée de la nôtre dans ses intentions et ses réalisations, appartiennent désormais à la mémoire collective ou, pour reprendre une expression de l'historien Pierre Nora, constituent, comme les illustrations de nos vieux manuels d'histoire, « les images fortes d'un miroir où la France n'a plus cessé de se reconnaître ».

BIBLIOGRAPHIE

Agulhon Maurice, La statuomanie et l'histoire, *Ethnologie française*, 1977 ; article repris comme chapitre dans l'ouvrage du même auteur : *Histoire vagabonde*, tome I, Gallimard, 1988. – Nouveaux propos sur les statues des grands hommes au XIX^e s., *Romantisme*, n° 100, 1998, p. 11-16.

Articles d'*Images de Saône-et-Loire* consacrés à quelques personnalités évoquées :

Marguerite Boucicaud : n° 101, 1995 – Jacques-Gabriel Bulliot : n° 122, 2000 – François Chabas : n° 115, 1998 – Jules Chagot : n° 87, 1991 – Victor Duruy : n° 82, 1990 – Jean-Baptiste Greuze, n° 35, 1977 – Lucien Guillemaut, n° 190, 2017 – Alphonse de Lamartine : n° 33, 1977 ; n° 60, 1984 ; n° 78, 1989 ; n° 88, 1991 ; n° 173, 2013 – Émile Mauchamp, n° 56, 1983 – Nicéphore Niepce : n° 149, 2007 ; n° 157, 2009 – Pierre-Paul Prudhon : n° 7, 1970 – Benoît Racllet : n° 33, 1977 ; n° 55, 1983. Voir aussi sur la statuaire creusotine : n° 115, 1998.

NOTES

1. En 1913, Paul Birault, journaliste à *L'Éclair*, monte un comité pour le centenaire d'Héségippe Simon, personnage fictif né à Poil (Nièvre) où doit être inauguré un monument à sa gloire le 31 mars 1914 (donc veille d'un 1^{er} avril !), présenté comme « un précurseur des valeurs démocratiques » et auteur d'une maxime puissante : « Les ténèbres s'évanouissent quand le soleil se lève ». Quelques parlementaires, n'ayant pas flairé le canular, répondent

favorablement, l'un d'eux n'hésitant pas à dire qu'il avait personnellement connu « ce grand Français », un autre avouant innocemment qu'il lui serait difficile « de se trouver à Poil » au jour convenu ! Le journaliste a révélé son canular deux mois avant l'échéance prévue.

2. Notons qu'à Paris, pour 150 statues érigées entre 1870 et 1914, 26 seulement le furent de 1815 à 1870 (*Hargrove J., Les statues de Paris*, dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, 1997, tome 2, p. 1864).

3. L'école normale spéciale, chargée de la formation des maîtres de l'enseignement secondaire technique, fut créée en 1866, ancêtre de l'école pratique du commerce et de l'industrie – « la Prat's ». (cf. *Images de Saône-et-Loire* n° 82, 1990)

4. Dans les années 1880, plus de 300 enfants de moins de 16 ans sont embauchés chez Schneider : cf. Fortunet F. Kharaba I. Mise à l'épreuve de la protection légale du travail des enfants dans les établissements Schneider au XIX^e s. in Caty R. (dir.) *Enfants au travail...*, Presses universitaires de Provence, 2002.

5. Le paternalisme d'Henri Schneider est inspiré par le catholicisme social d'Albert de Mun. Le groupe sculpté en pierre au pied de la statue représente un élève des écoles Schneider, un puddleur et un pensionnaire de la maison de retraite patronale ; l'enfant et le vieillard portent l'uniforme imposé par l'entreprise.

6. Adolphe Schneider (1802-1845), frère aîné d'Eugène I et dirigeant initial de l'entreprise, sera lui aussi maire du Creusot, conseiller général et député, mais n'aura jamais de statue : décédé au Creusot d'une chute de cheval, son souvenir sera marqué d'une stèle en forme symbolique de colonne brisée, érigée au lieu même de l'accident (stèle reléguée dans un angle du jardin public au carrefour de la rue Maréchal Foch et de la rue du Grenouiller).

7. Eugène II Schneider est élu en 1934 membre de l'Académie des sciences morales et politiques, occupant le fauteuil de l'ancien préfet de Paris Louis Lépine ; il a publié une *Notice sur la vie et les travaux de M. Lépine* (1937), un ouvrage intitulé *Le charbon, son histoire, son destin* (1945) et participé à un ouvrage collectif *La crise du capitalisme* (1935).

8. Avant la création du protectorat français en 1912, la conférence d'Algésiras (1906) avait permis à la France de prendre des intérêts au Maroc, notamment l'établissement d'une banque d'État et la possibilité d'intervenir sur certaines frontières du pays. Le docteur Mauchamp avait été nommé par décret ministériel des Affaires étrangères dès 1905.

9. Depuis 2013, Louhans a son musée d'Histoire et de Culture des Sourds, 14 rue Edgar Guigot.



Deux manières de fixer l'image (détails) :
En haut : Chalons. Nicéphore Niepce.
En bas : Tournus. Jean-Baptiste Greuze.

